

Le Soir

Un dépressif sur quatre reste 3 ans sans travailler

Frédéric Soumois

Mis en ligne jeudi 8 octobre 2015, 4h59

Une étude des mutualités libres montre qu'un dépressif sur quatre coûte 67.000 euros sur 5 ans. Elles plaident pour un remboursement de toutes les psychothérapies par la Sécu.



©Reporters / SPL

Selon une étude publiée aujourd’hui par les Mutualités libres, 27 % des adultes souffrant de dépression sont en incapacité de travail pendant 3 ans ; 17 % décrochent même pendant 5 années consécutives ! 25 % de ces patients séjournent au moins une fois à l’hôpital pour soins psychiatriques et ont des dépenses moyennes en soins de santé de 14.500 euros par an.

A la veille de la Journée mondiale de la santé mentale, les Mutualités Libres publient les résultats d'une étude sur l'impact de la dépression. Alors que 7% des Belges déclarent avoir souffert d'une dépression au cours des 12 mois précédents et que l'on sait que la maladie est la première cause d'incapacité de travail, les Mutualités Libres ont estimé les dépenses de 26.600 adultes en âge de travailler (18-65 ans) et souffrant de dépression. Médicaments, séances de psychothérapie, hospitalisations et indemnités pour incapacités de travail ont été analysés

pendant 5 ans (2009-2013). Conclusion ? En plus de dégrader la santé et la qualité de vie des patients, la dépression a un impact majeur sur les finances publiques !

Hospitalisation et incapacités de travail

Parmi les résultats les plus marquants de l'étude, il apparaît que 25 % des adultes actifs souffrant de dépression font au moins un séjour à l'hôpital pour soins psychiatriques au cours des 5 années d'observation et ce pendant 2 mois en moyenne (65 jours). Un patient sur quatre (27 %) est en incapacité de travail pendant près de 3 ans et 17 % décrochent même pendant 5 ans (au minimum). La psychothérapie est le traitement de première instance de la dépression. Or, seulement 50 % des adultes en dépression ont suivi une psychothérapie remboursée et ce souvent pendant un laps de temps insuffisant pour améliorer l'état de santé (4 séances seulement). Les antidépresseurs restent le 1er choix de traitement de la maladie en Belgique. On observe toutefois que 50% des adultes en dépression en consomment pendant 4 mois chaque année pendant 5 ans, ce qui pose la question de la qualité de la prise en charge. D'après les recommandations, un traitement antidépresseur doit en effet être pris pendant 9 à 12 mois.

Des dépenses impressionnantes

C'est au niveau du coût de la prise en charge de la dépression que l'étude réserve le plus de surprises. Les dépenses en soins de santé d'un actif en dépression s'élèvent à 5.900 euros par an, soit le triple de la dépense moyenne des citoyens belges (1.800 euros). Pour 10% des individus concernés, ce coût atteint des sommets en raison des hospitalisations et des coûts générés par l'incapacité de travail. Les patients qui doivent se faire hospitaliser pour soins psychiatriques ont des dépenses annuelles moyennes en soins de santé de 14.500 euros. Cela concerne 25 % des actifs en dépression. A ces coûts, il convient d'ajouter celui de l'absence au travail qui s'élève à 13.400 euros environ par an par personne. Pour l'assurance maladie, les indemnités d'incapacité des 17 % d'individus en arrêt de travail pendant 5 ans représentent une dépense totale 67.000 euros par personne.

Rembourser les psychothérapies

Le KCE (centre fédéral d'expertise des soins de santé) préconise la psychothérapie comme traitement de première instance de la dépression, combinée aux antidépresseurs pour les dépressions sévères à modérées. Malheureusement, les médicaments sont faciles d'accès mais pas la psychothérapie puisque seules les séances chez le psychiatre sont remboursées par l'assurance maladie. Pour les Mutualités Libres, il est temps de considérer la santé mentale comme une priorité de santé publique et de libérer les budgets pour une prise en charge optimale de cette pathologie. Elles demandent que la reconnaissance des psychothérapeutes habilités soit actée par le gouvernement pour que le remboursement de séances de psychothérapie puisse être envisagé. Une étude montre en effet que les personnes suivies par un psychothérapeute consomment moins de médicaments, s'absentent moins du travail et séjournent moins souvent à l'hôpital. Selon la 3e mutualité du pays, investir dans la psychothérapie rapporterait donc rapidement plus que son coût !